



Bulletin des délibérations

Réunion du Comité Syndical
du 29.06.2021 - 17h30

L'An Deux Mille Vingt et Un, le 29 Juin, à 17h30, le Comité Syndical, s'est réuni à l'Espace Culturel « Le Cube » - PANZOULT, sous la présidence de Monsieur MASSARD Philippe. Il est à noter que pendant la période transitoire due à la pandémie de la COVID 19 (loi 2021-689 du 31.05.2021),

- le Comité Syndical délibère valablement lorsque le tiers de ses membres est présent.
- Un membre du Comité Syndical peut être porteur de deux pouvoirs.

Date de convocation du Comité : 15.06.2021

Etaient présents : (cf liste jointe)

Membres en exercice : 77

Membres présents : 47

Membres votants : 47 et 2 procurations

Secrétaire de séance : M. GENNETEAU Jean Marie

Approbation du compte rendu du Comité Syndical du 31.03.2021

Cf. : Compte rendu adressé par courriel le 09.04.2021 aux délégués titulaires, aux délégués suppléants, aux Maires, et aux Présidents de C.C.

→ Le compte rendu est approuvé à l'unanimité

Délibération 2021.11 : Rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service du SMICTOM DU CHINONNAIS

VU le rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service du SMICTOM du CHINONNAIS présenté lors de la séance (cf. document ci-joint transmis aux membres du Comité Syndical le 15.06.2021) ;

CONSIDERANT l'obligation faite par l'article L 2224-17-1 du Code Général des Collectivités Territoriales de présenter un rapport annuel sur le prix et la qualité du service du SMICTOM du CHINONNAIS ;

Le Comité Syndical prend acte de la présentation de ce rapport annuel 2020.

Délibération transmise en Sous-Préfecture de CHINON, le 07 JUIL. 2021
Délibération publiée ou notifiée le 07 JUIL. 2021

Délibération 2021.12 : Règlement intérieur du Bureau et du Comité Syndical

Conformément à la réglementation en vigueur, il est proposé d'actualiser le Règlement intérieur du Bureau et du Comité Syndical conformément au projet transmis aux élus le 15.06.2021.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, approuve le règlement intérieur.

Délibération transmise en Sous-Préfecture de CHINON, le 07 JUIL. 2021
Délibération publiée ou notifiée le 07 JUIL. 2021

Délibération 2021.13 : Sacs poubelles 2022

Pour l'approvisionnement 2022 en sacs poubelles, les besoins sont estimés comme suit :

Lot N°1 : Fourniture de sacs poubelles gris (pour déchets non recyclables)

| | Quantité minimum | Quantité maximum |
|-------------------------------------|------------------|------------------|
| Sacs gris de 30 litres – 40 microns | 925 000 sacs | 1 850 000 sacs |
| Sacs gris de 50 litres – 40 microns | 500 000 sacs | 1 200 000 sacs |
| Housses de 1000 litres – 40 microns | 3 000 sacs | 20 000 sacs |

Lot N°2 : Fourniture de sacs poubelles translucides jaunes.

| | Quantité minimum | Quantité maximum |
|----------------------------------------|------------------|------------------|
| Sacs Jaunes de 50 litres – 21 microns | 1 600 000 sacs | 4 000 000 sacs |
| Sacs Jaunes de 110 litres – 30 microns | 65 000 sacs | 130 000 |

Il convient donc de lancer une nouvelle consultation en Appel d'Offres Ouvert sur la base des quantités minimums et maximums susvisées.

Montants prévisionnels du marché (calculés par rapport aux coûts 2021) :

Lot N°1 : Fourniture de sacs poubelles gris (pour déchets non recyclables)

- Montant correspondant à la quantité minimum : 49 500 €
- Montant correspondant à la quantité maximum : 115 500 €

Lot N°2 : Fourniture de sacs poubelles translucides jaunes pour la collecte sélective.

- Montant correspondant à la quantité minimum : 58 000 €
- Montant correspondant à la quantité maximum : 143 000 €

Le Comité Syndical doit se prononcer pour autoriser :

- Le lancement d'un nouvel appel d'offres
- Le Président à signer le marché à intervenir

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, :

- ✚ Autorise le Président à lancer un marché d'appel d'offres ouvert concernant l'approvisionnement pour l'année 2022 des sacs poubelles
- ✚ Autorise le Président à signer le marché à intervenir et toutes les pièces nécessaires à son exécution.

Délibération transmise en Sous-Préfecture de CHINON, le 07 JUIL. 2021
Délibération publiée ou notifiée le 07 JUIL. 2021

Délibération 2021.14 : Téléthon 2021

Il est suggéré de reconduire l'opération TELETHON pour l'année 2021 (sous réserve du contexte sanitaire).

Il est proposé de renouveler la collecte exceptionnelle des TLC (Textile-Linge-Chaussures) en partenariat avec l'association Le Relais.(convention en cours avec le SMICTOM).

L'opération durera 15 jours, du 22 novembre au 05 décembre 2021, dans tous les conteneurs du Relais déjà présents sur le territoire.

Afin de clore cette opération, il est proposé d'organiser un événement le samedi 04 décembre, dans les bureaux du SMICTOM. Celui-ci permettra aux usagers qui le souhaitent d'apporter directement leurs textiles et ceci même en gros conditionnement.

En ce qui concerne plus particulièrement le don à l'A.F.M., il est proposé de le voter selon les modalités suivantes :

| Poids des TLC | Montant du don |
|----------------------------|-----------------------|
| <i>Jusqu'à 5 tonnes</i> | 2 000 € |
| <i>De 5 à 6 tonnes</i> | 2 500 € |
| <i>De 6 à 7 tonnes</i> | 3 000 € |
| <i>Au-delà de 7 tonnes</i> | 3 500 € |

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, émet un avis favorable pour l'organisation du TELETHON 2021 et pour le versement du don à l'AFM conformément aux propositions susvisées.

Délibération transmise en Sous-Préfecture de CHINON, le 07 JUIL. 2021
Délibération publiée ou notifiée le 07 JUIL. 2021

Délibération 2021.15 : Campagne CARADEME : demande de subventions

Il est prévu de lancer en 2021 une campagne de caractérisation des ordures ménagères résiduelles, afin d'en connaître la composition et d'évaluer notamment le potentiel de recyclables dans l'optique de l'extension des consignes de tri des emballages plastique.

Une somme de 60 000 € HT est prévue au BP 2021.

L'ADEME est susceptible d'intervenir au titre des études générales à hauteur de 70% maximum du montant.

Par ailleurs, la Région Centre Val de Loire propose un dispositif d'aides sur la thématique « déchets et économie circulaire au titre du contrat de plan Etat-Région qui prévoit des aides au fonctionnement pour les études jusqu'à 70 à 80% du montant selon l'objet.

Aussi, il est proposé au Comité Syndical :

- D'autoriser le Président à solliciter l'aide financière de l'ADEME et de la Région Centre Val de Loire pour la campagne CARADEME
- D'autoriser le Président à signer tout acte ou document permettant le versement des aides financières attribuées

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, approuve les propositions susvisées.

Délibération transmise en Sous-Préfecture de CHINON, le 07 JUIL. 2021
Délibération publiée ou notifiée le 07 JUIL. 2021

Récapitulatif de la séance

| | |
|-------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|
| N° 2021.11 | <i>Rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service du SMICTOM DU CHINONNAIS</i> |
| N° 2021.12 | <i>Règlement intérieur du Bureau et du Comité Syndical</i> |
| N° 2021.13 | <i>Sacs poubelles 2022</i> |
| N° 2021.14 | <i>Téléthon 2021</i> |
| N° 2021.15 | <i>Campagne CARADEME : demande de subventions</i> |

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 50

**Le Président,
P. MASSARD**

LISTE DES DELEGUES PRESENTS à LA REUNION DU COMITE SYNDICAL du 29.06.2021- 17H30

| Communes | Nom du délégué |
|---------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|
| ANCHE (C.C Chinon, Vienne et Loire) | M. ROUX Claude |
| ANTOGNY LE TILLAC (C.C Touraine Val de Vienne) | Absents |
| ASSAY (C.C Touraine Val de Vienne) | Absents |
| AVOINE (C.C. Chinon, Vienne et Loire) | M. DESBLACHES Y. |
| AVON LES ROCHES (C.C Touraine Val de Vienne) | Mme GIRARD Sandrine |
| AZAY LE RIDEAU (C.C. Touraine Vallée de l'Indre) | M. MAERTENS José |
| BEAUMONT EN VERON (C.C. Chinon, Vienne et Loire) | M. LECUREUIL Vincent |
| BRASLOU (C.C Touraine Val de Vienne) | Mme CALLOC'H Marlène |
| BRAYE SOUS FAYE (C.C Touraine Val de Vienne) | Absents |
| BREHEMONT (C.C. Touraine Vallée de l'Indre) | Absents |
| BRIZAY (C.C Touraine Val de Vienne) | M. BOURC'HIS Philippe |
| CANDES ST-MARTIN (C.C Chinon, Vienne et Loire) | Absents |
| CHAMPIGNY Sur VEUDE (C.C Touraine Val de Vienne) | M. COUVREUX Alain |
| LA CHAPELLE AUX NAUX (C.C. Touraine Vallée de l'Indre) | M. MASSARD Philippe |
| CHAVEIGNES (C.C Touraine Val de Vienne) | M. MARECHAUX Pascal |
| CHEILLE (C.C. Touraine Vallée de l'Indre) | M. BARREAU Fabien |
| CHEZELLES (C.C Touraine Val de Vienne) | M. LAMBRON Jean-Jacques |
| CHINON (C.C. Chinon, Vienne et Loire) | Mme BERGER Hélène |
| CHINON (C.C. Chinon, Vienne et Loire) | M. CHEMINOT Jean-Michel |
| CHINON (C.C. Chinon, Vienne et Loire) | Mme GACHET Marylène |
| CINAI (C.C. Chinon, Vienne et Loire) | Mme RAINON Delphine |
| CINQ MARS LA PILE (C.C. Touraine Ouest Val de Loire) | M. BASTIE Alain |
| COURCOUE (C.C Touraine Val de Vienne) | Mme BROTIER Marie Rose |
| COUZIERS (C.C. Chinon, Vienne et Loire) | Mme ROUSSEL Emilie |
| CRAVANT LES COTEAUX (C.C. Chinon, Vienne et Loire) | Absents |
| CRISSAY SUR MANSE (C.C Touraine Val de Vienne) | Absents |
| CROUZILLES (C.C Touraine Val de Vienne) | Absents |
| FAYE LA VINEUSE (C.C Touraine Val de Vienne) | M. LAHAYE Frédéric |
| HUISMES (C.C. Chinon, Vienne et Loire) | Absents |
| L'ILE BOUCHARD (C.C Touraine Val de Vienne) | M. GENNETEAU Jean Marie |
| JAULNAY (C.C Touraine Val de Vienne) | Absents Excusés |
| LANGAIS (C.C. Touraine Ouest Val de Loire) | Absents |
| LEMERE (C.C Touraine Val de Vienne) | Mme TERRIEN Sylviane |
| LERNE (C.C. Chinon, Vienne et Loire) | Absents |
| LIGNIERES DE T. (C.C. Touraine Vallée de l'Indre) | Absents |
| LIGRE (C.C Touraine Val de Vienne) | M. BRUNET Michel |
| LUZE (C.C Touraine Val de Vienne) | M. LAURENT Patrick |
| MAILLE (C.C Touraine Val de Vienne) | M. MORREAU Lilian |
| MARCAY (C.C. Chinon, Vienne et Loire) | M. MAILLARD Jean-Luc |
| MARCILLY SUR VIENNE (C.C Touraine Val de Vienne) | M. AMIRAULT Gérard |
| MARIGNY MARMANDE (C.C Touraine Val de Vienne) | Absents |
| MAZIERES DE TOURAINE (C.C. Touraine Ouest Val de Loire) | M. DOUTRE Enrique |
| NEUIL (C.C Touraine Val de Vienne) | Absents Excusés |
| NOUATRE (C.C Touraine Val de Vienne) | M. AUTAN-FERNANDES Carlos |
| NOYANT DE TOURAINE (C.C Touraine Val de Vienne) | Mme OLIVIER Marie-France |
| PANZOULT (C.C Touraine Val de Vienne) | Mme RIPAUD-CADIOU Julia |
| PARCAY SUR VIENNE (C.C Touraine Val de Vienne) | M. BASSET-CHERCOT François |
| PONT DE RUAN (C.C. Touraine Vallée de l'Indre) | M. BONNEAU Régis |
| PORTS SUR VIENNE (C.C Touraine Val de Vienne) | M. VAN DE WIELE Bruno |
| POUZAY (C.C Touraine Val de Vienne) | M DELATTRE Arnaud |
| PUSSIGNY (C.C Touraine Val de Vienne) | Absents |
| RAZINES (C.C Touraine Val de Vienne) | Absents |
| RICHELIEU (C.C Touraine Val de Vienne) | Absents |
| RIGNY USSE (C.C. du Pays d'AZAY LE RIDEAU) | Absents |
| RILLY SUR VIENNE (C.C Touraine Val de Vienne) | Absents |
| RIVARENNES (C.C. Touraine Vallée de l'Indre) | Mme JOUET Colette |
| RIVIERE (C.C. Chinon, Vienne et Loire) | M. TESSIER Patrice |
| LA ROCHE-CLERMAULT (C.C. Chinon, Vienne et Loire) | M. BEL François |
| SACHE (C.C. Touraine Vallée de l'Indre) | Absents |
| ST BENOIT LA FORET (C.C. Chinon, Vienne et Loire) | Mme DEGRAVE Catherine procuration donnée à Mme BERGER Hélène (Chinon) |

| | | |
|-------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|---|
| STE CATHERINE DE FIERBOIS (C.C. Touraine Vallée de l'Indre) | Absents | |
| ST-EPAIN (C.C Touraine Val de Vienne) | Mme LATOUCHE Karine | |
| ST GERMAIN SUR VIENNE (C.C. Chinon, Vienne et Loire) | M. GIROUARD Morgan | |
| STE MAURE DE TOURAINE (C.C Touraine Val de Vienne) | Absents Excusés | |
| SAVIGNY EN VERON (Chinon, Vienne et Loire) | M. MUREAU Bernard | |
| SAZILLY (C.C Touraine Val de Vienne) | M. BENOIST Patrick | * |
| SEUILLY (C.C. Chinon, Vienne et Loire) | M. MEUNIER Philippe <i>procuration donnée à M. MASSARD P. (la Chapelle Aux Naux)</i> | |
| TAVANT (C.C Touraine Val de Vienne) | Mme JACOB Marianne | * |
| THENEUIL (C.C Touraine Val de Vienne) | Absents | |
| THILOUZE (C.C. Touraine Vallée de l'Indre) | M. SAVATIER Patrick | |
| THIZAY (C.C. Chinon, Vienne et Loire) | M. FRANCOIS Julien | * |
| LA TOUR ST GELIN (C.C Touraine Val de Vienne) | Absents | |
| TROGUES (C.C Touraine Val de Vienne) | Absents | |
| VALLERES (C.C. Touraine Vallée de l'Indre) | Absents Excusés | |
| VERNEUIL LE CHATEAU (C.C Touraine Val de Vienne) | Absents | |
| VILLAINES LES ROCHERS (C.C. Touraine Vallée de l'Indre) | M. HOUBRON Jean Pierre | |
| VILLEPERDUE (C.C. Touraine Vallée de l'Indre) | Mme RAVION Anita | |

Absents Excusés :

M. COURAULT Laurent – DGFIP Conseiller aux Décideurs Locaux

Assistaient également

Services SMICTOM du CHINONNAIS :

- * Mme S. DE JONCKEERE
- * Mme I. PACHET-CHEVALLIER
- * Mme S. PICARD
- * Mme A. ROBIN
- * Mme A. MELCHILSEN

Nombre de membres en exercice : 77

*

Membres votants en début de séance : 47 + 2
procurations

Secrétaire de séance : M. GENNETEAU Jean Marie